



TRIBUNAL DES PROFESSIONS

Rôle d'audience

Palais de justice de **MONTREAL**
1, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B6



Salle 14.03



9 h 30

**AUDITIONS EN PRÉSENCE À MOINS D'OBTENIR DU PRÉSIDENT DE LA
FORMATION UNE AUTORISATION DE PROCÉDER PAR AUDIENCE SEMI
VIRTUELLE**

JUIN 2023

Membres de la formation :	Honorable Érick Vanchestein, Président Honorable Jo Ann Zaor Honorable Richard Daoust
---------------------------	---

19 JUIN 2023

2. Numéro de cause : 505-07-000109-218

Avocats

François Legendre

Me Carolyne Mathieu
Delisle Mathieu

c.

Micheline Flibotte

Personnellement

-et-

Sarah Thibodeau secrétaire du Conseil de
discipline du Barreau du Québec **en reprise
d'instance**

Membres de la formation : Honorable Jacques Nadeau, Président
Honorable Jo Ann Zaor
Honorable Richard Daoust

20 JUIN 2023

1. Numéro de cause : 760-07-000012-223 Comptables professionnels agréés

Paul Beauchemin

Me Mairi Springate
Me Jean-Claude Dubé
Jean-Claude Dubé Avocats

c.

Claude Maurer, en qualité de syndic adjoint
de l'Ordre des comptables professionnels
agréés du Québec

Me Jean Lanctot
Lanctot Avocats

-et-

Véronique Smith secrétaire du Conseil de
discipline de l'Ordre des comptables
professionnels agréés du Québec

Membres de la formation : Honorable Érick Vanchestein, Président
Honorable Jo Ann Zaor
Honorable Richard Daoust

21 JUIN 2023

1. Numéro de cause : 500-07-001143-233 Comptables professionnels agréés

MONCEF MZETI

Personnellement

c.

CHANTAL LE ROSSIGNOL, en qualité de
syndique adjointe de l'Ordre des
comptables professionnels agréés du
Québec

Me Nathalie Dubé
Me Fady Toban
Langlois Avocats

-et-

VÉRONIQUE SMITH, secrétaire du
Conseil de discipline de l'Ordre des
comptables professionnels agréés du
Québec

- **DEMANDE EN REJET D'APPEL PAR L'INTIMÉE**



Pour informations :

Greffe du Tribunal des professions
Carole Cormier, greffière
Palais de justice de Montréal
1 rue Notre-Dame est, bureau 14.61
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone: (514) 393-2343
Télécopieur: (514) 864-6406
tribunal.professions@justice.gouv.qc.ca

Important : Veuillez noter que le port de la toge est requis.

Transmis le 3 mars 2023